

Documentation

La bibliothèque médicale d'un EPS

■ Véritable outil de référence dans l'aide à la recherche bibliographique médicale, la bibliothèque médicale se positionne comme un lieu qui "lie" le patient et le médecin chargé de ses soins.

NADINE RODARY

MOTS CLÉS

- **Bibliothèque médicale**
- **Documentation**
- **Formation médicale continue**
- **Évaluation**
- **Psychiatrie**
- **Recherche**

NOTES

1. ASCODOC PSY :

Assistance et COopération DOcumentaire en PSYchiatrie

2. Réseau national des documentalistes hospitaliers (RNDH)

3. Medline : *Medicine in line*, base de données bibliographiques produite par la National library of medicine, USA

4. Pascal/Inist : base de données bibliographique française produite par l'Institut national de l'information scientifique et technique, Nancy

5. Clinpsy : base de données bibliographique extraite de Psyclit produite par l'American association of psychology, USA

L'AUTEUR

Nadine Rodary, documentaliste-bibliothécaire, bibliothèque médicale Henry Ey, CH Sainte-Anne, Paris

Gérée par le Centre hospitalier Sainte-Anne, établissement public de santé (EPS) spécialisé en psychiatrie, la bibliothèque médicale Henri Ey s'est enrichie, depuis les années trente, de nombreuses collections intégrales de périodiques, de monographies, de thèses, de mémoires, de "littérature grise". Il s'agit d'une des plus importantes bibliothèques spécialisées en psychiatrie d'Europe. Son fonds - environ 35 000 documents - est constitué d'ouvrages et revues d'histoire de la psychiatrie, de neurologie, de psychanalyse, de psychologie, de philosophie et de sciences connexes. Ses collections de périodiques et de monographies sont continuellement mises à jour.

Son accès est réservé aux psychiatres en poste ou en formation et aux chercheurs, en général sur demande argumentée. Le passage du manuel au numérique impose actuellement des restrictions en matière d'horaires et de disponibilité du personnel. L'informatisation du fonds monographique permet la constitution d'une base de données bibliographique normalisée. La bibliothèque médicale Henri Ey participe aux travaux du réseau ASCODOC PSY¹ et est représentée aux journées du RNDH².

LIEN PATIENT-MÉDECIN-BIBLIOTHÈQUE

Plusieurs types d'utilisateurs se pré-

sentent au sein de cette bibliothèque médicale.

■ **Le chercheur** travaillant sur un sujet de longue haleine (thèse d'État, ouvrage) nécessitant une bibliographie exhaustive et l'accès aux textes.

■ **L'étudiant** travaillant sur sa thèse de doctorat ou son mémoire de fin d'étude, traitant d'un cas clinique nécessitant également une bibliographie exhaustive et l'accès aux textes.

■ **Le praticien** ayant besoin le plus rapidement possible d'une référence bibliographique et du texte correspondant. Ce dernier cas intéresse notre étude. En effet, un patient est à l'origine de la demande médicale en matière de bibliographie. Deux cas de figure se présentent alors :

• **le praticien vient avec sa bibliographie élaborée** dans son service et nous sommes prestataires de service passifs dans le sens où nous fournissons un document afin d'être lu ou reproduit ;

• **le praticien recherche**, avec les outils de la bibliothèque, les références qui lui donneront une réponse à sa recherche clinique. Nous utilisons ainsi les catalogues de périodiques, les fichiers auteurs, les matières, les interrogations de bases de données telles Medline³, Pascal/Inist⁴, Clinpsy⁵, les outils de localisation de documents disponibles sur Minitel ou le Web. La recherche est alors active,

nous assistons le chercheur.

Qu'en est-il alors du retour médecin-patient? Les enquêtes de satisfaction sont un des moyens de connaître l'aboutissement de la recherche. L'item lien "patient-médecin-bibliothèque" y figurerait comme évaluation du travail de la bibliothèque. Il existe également des référentiels qualité en documentation que l'on pourrait adapter aux bibliothèques médicales.

CONCLUSION

Outre leur rôle de fournisseur de documents, les bibliothèques médicales ont un rôle majeur à jouer au sein des institutions hospitalières. En effet, depuis les ordonnances du 25 avril 1996 et le décret 96-1050 relatif à la formation médicale continue (FMC), nous nous positionnons comme outil de référence dans l'aide à la recherche bibliographique médicale. Nous avons un rôle à défendre en proposant des services au plus près des médecins. L'utilisation à bon escient de l'Internet devient incontournable. Cependant, certaines bibliothèques ou centres de documentation ne possèdent pas à ce jour de minitel, encore moins d'accès à la "toile".

L'existence de réseaux tel ASCODOC PSY permet au médecin d'accéder au document dont il a besoin quand il ne peut le trouver dans son établissement, donc de prodiguer un meilleur soin au patient. ■